



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

El Salvador

Question écrite n° 4035

Texte de la question

M. Jean-Claude Bureau souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le déroulement du programme de déminage que les autorités gouvernementales de El Salvador ont lancé depuis le 23 mars 1993. Le coût de cette opération est évalué à 6 millions de dollars. Elle est financée par l'aide internationale. Il lui demande si la France participe à ce programme qui entre dans une vaste appréciation de la réussite de la paix, ou si elle entend le faire dans le cadre d'un accord bilatéral ou au sein de la CEE.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souligne à juste titre l'importance du déminage dans le processus de retour à la paix civile au Salvador. Toutefois ni la France ni l'Union européenne n'envisagent pour l'heure une participation au programme de déminage lancé en mars 1993 par le gouvernement salvadorien d'un montant de 6 millions de dollars financé par l'aide internationale. La France fait un effort substantiel en faveur du Salvador afin d'accompagner le processus de paix. L'aide bilatérale a été portée à plus de 5 millions de francs en 1993, à laquelle il faut ajouter un appui sous forme d'aide alimentaire (3 MF en 1993) et, surtout, la participation française, à hauteur de 20 p.100 environ, aux actions de l'Union européenne. Les engagements contractés par cette dernière à Lisbonne lors de la Conférence ministérielle de San José VIII font du Salvador le principal bénéficiaire de l'aide européenne en Amérique centrale (4,7 millions d'écus en 1990 ; 62,3 Mécus en 1992). Si la France ne contribue pas directement au programme de déminage lancé par le gouvernement salvadorien, elle intervient cependant sur un autre volet, celui de l'aide aux blessés de guerre, victimes en particulier des mines. Au cours de sa récente visite au Salvador, Mme Michaux-Chevry, ministre déléguée à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, a signé différents protocoles d'aide pour un montant de 500 000 francs, destinés notamment à ces victimes. Ce projet complète un programme de réinsertion des blessés de guerre financé par l'Union européenne. La France intervient enfin au travers de la mission d'observation des Nations unies au Salvador (ONUSAL), qui comprend une vingtaine d'officiers français.

Données clés

Auteur : [M. Bureau Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4035

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2051

Réponse publiée le : 31 janvier 1994, page 477